

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-128/SG/FP portant titularisation d'instituteurs du cadre territorial de l'Enseignement public du premier degré.

n° 75-128/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 janvier 1975

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1975

Date du numéro
25 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs stagiaires, ci-après désignés, déclarés admis des epreuve du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique cerritorial – session 1974) sont titularisés dans leurs et nommés, pour compter du 1° janvier 1975, institution 2 classe, 1 échelon, (indice 490) du corps territorial de remplacement public du 1 er degré. M.Abdi Elmi Ali (titulaire de la CIF n° 12823 du 26 novembre PB n° 131 CT, ancienneté conservée 3 mois: M. Abdi Farah (PB n° 135 CT) ancienneté conservée : M.Ahmed Ali Ahmed (PB n° 144 CT) ancienneté conservée : M.Fouad Mohamed Abdallah (PB n* 96 CT) ancienneté 3 mois .